COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUXON (Aube) étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Thierry LORNE, Maire.

Étaient présents : M. Thierry LORNE, Mme Martine MARTINOT, M. Patrick LECONTE, Mme Maryse DOSIERES, MM. Francis DRUMINY, Christian GIBIER, Christian COLLOT, Valery FARCY, Stéphane PERTUISOT, Mmes Isabelle COQUILLE, et Karine GIBAUX

Étaient absents excusés: M. Ludovic STIOT, Mme Véronique BECART, Mme Isabelle COQUILLE ayant donné pouvoir à M. Francis DRUMINY, Mme Magali ROBIN ayant donné pouvoir à Mme Maryse DOSIERES et Mme Sylvie DUPLAN ayant donné pouvoir à Mme Martine MARTINOT

Madame Maryse DOSIERES a été nommée secrétaire de séance.

Avant d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils acceptent qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour :

 Désignation d'une salle pour célébration des mariages hors de la mairie pour des raisons d'accessibilité

Le Conseil Municipal,

AUTORISE le déplacement de la salle des mariages à la salle des fêtes située rue de la Mairie, CONSTATE que la salle des fêtes est propre à accueillir les célébrations de mariages le nécessitant pour les besoins d'accessibilité,

Et **DIT** que les registres d'état civil pourront être sortis de la mairie pour signature des actes de mariage célébrés dans la salle des fêtes,

DECIDE de ne pas continuer avec la société C3i pour la partie de l'aménagement du terrain multisport, **Et CHOISIT** le devis de la société GROUPE SPORT AMENAGEMENT EQUIPEMENT pour la fourniture et pose de CITY STADE PRIMA SECURITE de $30 \times 15m$ en tout métal acier et de la construction d'une plateforme en béton drainant

Dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 9 juin 2020, Monsieur Le maire donne communication au conseil municipal des biens pour lesquels il n'a pas exercé le droit de préemption urbain

La séance du conseil municipal étant close, une réunion de travail privée a conclu la soirée.

Le Maire.